

BULLETIN

COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

Juin 2015

N° 213



Un été, l'éclat d'un jardin est aussi féérique qu'un feu d'artifice!

Céline Blondeau

Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillérois,

Depuis le Moyen-âge, on célèbre la fête des pères ! A l'époque, elle était honorée le jour de la Saint Joseph, en référence au père de Jésus. Dans certains pays, à forte tendance de la religion catholique, on continue de célébrer la fête des pères à la date du 19 mars.

En France, c'est le fabricant de briquets Flaminaire qui eut l'idée de créer une fête des Pères, en permettant d'offrir un briquet à son papa pour cette occasion. La fête fut par la suite fixée par un décret de 1952 au troisième dimanche de juin ; ceci pour faire écho à la fête des Mères officialisée en France en 1928 puis instaurée dans le calendrier en 1941.

Ainsi, le 21 juin prochain est la fête de tous les papas !

Je sais de source sûre que tous les petits écoliers de notre commune préparent de longue date cette fameuse journée pour faire les plus beaux cadeaux à leur papa, ceux qui viennent du cœur et de leur grand savoir-faire.

N'y a-t-il rien de plus émouvant qu'un papa recevant des mains de son enfant une petite boîte de fromage peinte par lui et recouverte de nouilles de couleurs ? N'y a-t-il rien de plus touchant qu'un enfant récitant un beau poème à son papa pour lui dire tout simplement qu'il l'aime tendrement ?

Même notre grand écrivain national, Victor Hugo écrivit un jour : « *Mon père, ce héros au sourire si doux.* »

Il me semble que cette phrase résume bien la mission d'un père, tout en montrant sa complexité. Un père doit être un papa qui veille sur son enfant et le protège avec bienveillance dans toutes les étapes de sa vie.

Mais, il est également un modèle à suivre et parfois même à dépasser. Le choix professionnel, les règles de comportement, les valeurs personnelles sont inscrites dans le code d'éducation que le père aura défini, avec la maman, bien entendu.

Les responsabilités d'un père sont donc nombreuses et prédominantes pour son enfant. Ce rôle est d'autant plus difficile à tenir dans le contexte économique et social d'aujourd'hui.

Là, où le chômage guette un papa. Là, où la violence dépasse l'autorité d'un père. Là, où les sources d'information se multiplient. Là, où les rapports au monde des enfants se diversifient.

Un papa est toute sa vie un modèle de référence et les embûches qu'il peut rencontrer aujourd'hui ne lui facilitent pas toujours sa tâche.

Je terminerai cet hommage à tous les papas par un poème de Maurice Carême

« Mon père aimé, mon père à moi,
toi qui me fait bondir
sur tes genoux comme un chamois

Que pourrais-je te dire
que tu ne sais déjà ?

Il fait si doux
quand ton sourire
éclaire tout
sous notre toit !

Je me sens fort, je me sens roi
quand je marche à côté de toi. »

Benoît Baumann

Bonne fête papa

Et je prie un Notre-Père

« Le poids des réalités, mon cher enfant, repose sur toi aujourd'hui.
Je suis parti, que Dieu te guide sur cet âpre chemin, qu'est la vie »
C'est cette pensée qui était la mienne lorsque mon père m'a quitté
Durant un moment, je me sentais seul, affaiblit, j'aurai dû pleurer.
Mais en le voyant dormir, paisible, libéré d'une longue souffrance,
J'éprouvais une paix profonde, tout en appréhendant son absence.
Aujourd'hui, je ne peux y penser sans avoir une larme aux yeux,
Mon père a tout donné pour faire de son enfant un être heureux.
Et pour demeurer près de lui, j'ai élevé un banc dans mon cœur,
De là, je peux contempler le firmament parsemé de mille lueurs.
Là, dans le silence, j'ai la sensation de sentir la main de mon père
M'effleurer les cheveux, lorsque je lui parle entre deux prières.
Je lui raconte qu'autrefois, la vie n'était pas toujours aussi aisée,
Que malgré les épreuves, les inquiétudes, le labeur, il a tant donné,
Que nous avons également connu quelques divergences éphémères,
Mais que je n'étais jamais autant fier que lorsque je parlais de mon père.
Je souhaiterais toujours encore le consulter, marcher à côtés de lui,
Ressentir cette force paternelle qui ma guidée sur le chemin de la vie.
Mais aujourd'hui, nous sommes assis ensemble sur notre petit banc,
Le cœur attristé, je songe aux merveilleuses veillées de Noël d'antan.
Et, je prie un Notre-Père pour mon père et pour moi,
Pour ma famille, mes amis, pour ceux en qui je crois,
Pour les gens qui le méritent, même s'ils n'ont pas la foi.
Papa, je te remercie pour ces années passées auprès de toi.

Benoît Baumann

(Bulletin communal n° 87 - décembre 2003)



Anniversaires juin

M. HEINTZELMANN Antoine 80 ans le 12/06

M. ARNOLD Marcel 76 ans le 16/06

Mme HEINTZ Elisabeth 73 ans le 17/06

Mme ZERR Louise 79 ans le 18/06

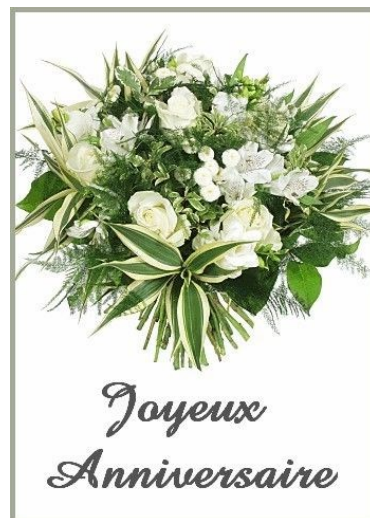
Mme MASTIO Rose 75 ans le 21/06

M. FRITZ Joseph 83 ans le 22/06

M. MULLER Jean-Pierre 78 ans le 24/06

M. SCHWENGLER Joseph 90 ans le 29/06

M. KLEIN Lucien 76 ans le 29/06



Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.



Décès

M. BRAUN Robert

73 ans

le 08 mai 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL du 5/05/2015

Le maire

présente le rapport annuel 2014 du Syndicat des Eaux de Lauterbourg sur le prix et la qualité de l'eau.

informe le conseil municipal de la signature d'un nouveau contrat de bail pour un logement situé à l'ancien presbytère, avec effet du 1^{er} juillet 2015. Le loyer mensuel s'élève à 363 € et les avances sur charges mensuelles à 80 €.

informe le conseil municipal que, dans le cadre des délégations qu'il lui a consenties, notamment en matière de Droit de Préemption Urbain, il n'a pas préempté pour les terrains en Section 1 parcelles 54 et 55.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité,

d'acquérir, par acte administratif d'acquisition, pour l'euro symbolique, la parcelle 331/56 en section 17 contenant la voirie « Rue des Coteaux », d'une contenance de 19.35 ares,

appartenant à Société Coopérative de Promotion Immobilière du Bas-Rhin.

de demander aux services du cadastre, de rectifier l'appellation de la voie

« Impasse du Tilleul »

d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur.

Il prend acte des caractéristiques suivantes du Syndicat mixte :

Le Syndicat mixte prendra la dénomination -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- et son siège sera fixé à l'Hôtel du Département, place du quartier blanc à Strasbourg

le Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique aura pour objet 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme, 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux, 5 - La tenue des diverses listes électorales, 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire, 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Le Comité du Syndicat mixte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » sera composé de :

. 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour le Département du Bas-Rhin

. 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics

. 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les communes

Il décide également des dispositions suivantes :

Approuve les statuts

Approuve les dispositions du document précisant les principes et les modalités d'élection du premier collège communal et du premier collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, siégeant au sein du premier comité syndical

Demande au Préfet du département du Bas-Rhin de prendre l'arrêté portant création du Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Désigne M. BAUMANN Benoît en qualité d'électeur titulaire et Mme LICHTEBLAU Monique en qualité d'électeur suppléant, appelé à voter pour la désignation des délégués du collège des communes. A ce titre M. BAUMANN Benoît et Mme LICHTEBLAU Monique sont éligibles en tant que délégué du collège des communes.

de prévoir des crédits au chapitre 041 du budget primitif 2015 pour le reversement de la TVA sur ouvrage concédé, concernant la dépense pour frais de raccordement de l'atelier municipal au réseau d'Electricité de Strasbourg, comme suit :

Dépenses d'investissement : C/2762-041 pour 336 €

Recettes d'investissement : C/2138-041 pour 336 €

PAROISSE St. MICHEL DE NEEWILLER PRES LAUTERBOURG
CONSEIL DE FABRIQUE

Fête de St. Antoine

ET REPAS PAROISSIAL

Le conseil de fabrique vous informe que le pèlerinage avec les gens du voyage, à l'occasion de la St. Antoine, se déroulera les 13 et 14 Juin 2015.

Messe et procession samedi 13 juin à 20h00.

Pour dimanche le 14 juin, nous vous proposons à midi notre traditionnel « pot-au-feu » Pensez à en parler à vos amis et à votre entourage.

Vêpres et procession à la chapelle avec bénédiction des enfants et prières pour les malades.

Vous pouvez vous inscrire auprès de

M. Raymond ARNOLD tel. 0966848345 port. 0685289395

M. Michel MASTIO tel. 0388948344

Nous vous remercions d'avance pour votre présence.

Le président du conseil de fabrique :

Raymond ARNOLD

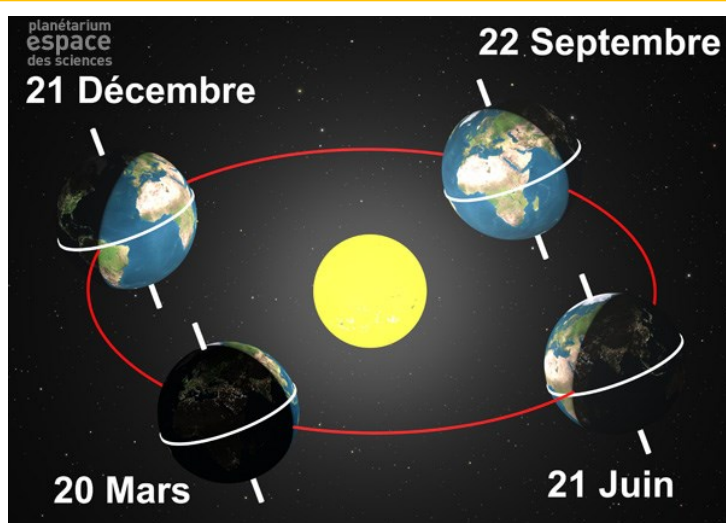


En cas de fortes chaleurs



Informier et communiquer pour sensibiliser et protéger les populations des conséquences sanitaires d'une canicule. Les autorités sanitaires rappellent notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes) qu'elles doivent, en cas de fortes chaleurs :

maintenir leur logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ; boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour ; éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ; penser à donner régulièrement de leurs nouvelles à leurs proches et dès que nécessaire et oser demander de l'aide.



Solstice d'été

Dans le mot solstice, on retrouve deux mots issus du latin : « sol » qui veut dire Soleil et « stice » qui vient de stare qui signifie « s'arrêter ». Chaque jour, le Soleil est le plus haut dans le ciel à midi (heure solaire). Si on mesure cette hauteur tous les jours, on constate qu'elle varie.

Cette variation de hauteur du Soleil entraîne alors une variation de la durée du jour.

A cette période de l'année, les rayons du Soleil éclairent alors d'avantage l'hémisphère nord que l'hémisphère sud. Le pôle nord est tout le temps ensoleillé et le pôle sud reste tout le temps dans la nuit. Mais six mois plus tard, tout est inversé.

Solstice de juin: dimanche 21 juin 2015 à 18h37 heures locales à Paris.



CARSAT –Alsace-Moselle des rendez-vous à ne pas manquer:

Une journée internationale d'information retraite

à Pamina Lauterbourg

mardi 23 juin 2015 uniquement sur rendez-vous

au 03 68 33 88 00.

(ouverture des lignes environ 5 semaines avant la date)



Depuis courant mai le nouveau site de la commune est en ligne.

Pour y accéder la nouvelle adresse :

www.neewiller.fr

N'hésitez à consulter le site qui est actualisé régulièrement .

Tourisme

Durant la saison estivale les bureaux seront ouverts :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Lauterbourg</i>	9-12h <i>Fermé</i>	9-12h 13h30-17h	9-12h <i>Fermé</i>	9-12h 13h30-17h	9-12h 13h30-17h	9-12h <i>Fermé</i>
<i>Mothern</i>	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	<i>Fermé</i>
<i>Seltz</i>	<i>Fermé</i> 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-16h30	<i>Fermé</i>

Depuis début d'année : un site internet a vu le jour : <http://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr/>

Il est trilingue.

Une page officielle Facebook a également été élaborée. Retrouvez-nous sous :

Tourisme Pays de Seltz-Lauterbourg, Rhin et Nature

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG

2 avenue du Général Schneider - 67470 SELTZ

Tél. : 03 88 05 59 79 - Fax : 03 88 05 59 77

Mail : info@tourisme-seltzlauterbourg.fr

Site Internet : <http://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr>

Antenne de Lauterbourg

Hôtel de Ville - 21 rue de la 1ère Armée 67630 LAUTERBOURG

Antenne de Mothern

Maison de la Wacht 7 rue du Kabach 67470 MOTHERN

MODIFICATION du LIEU de RENCONTRE

Pique-nique le samedi 20 juin 2015.

Fêtons ensemble l'arrivée de l'été avec un beau pique-nique en musique.

*A la veille de la fête de la musique, samedi 20 juin aura lieu un pique-nique **au terrain multisport** de Néewiller à partir de 17h00 avec le soutien de la commune.*

Chaque participant apportera son repas, ses boissons ainsi que ses couverts. Les tables, bancs et barbecues seront mis à disposition par la commune. En cas de mauvais temps la salle polyvalente pourra nous abriter. Tout le monde est invité: petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Pour la soirée, musicien(s), chanteur(s) où tout autre amateur de notes sont cordialement invités pour agrémenter ce pique-nique. Les intervenants sont, priés de prendre contact avec la mairie en laissant leurs coordonnées au plus tard lundi 15 juin 2015.



Beignets de Fleurs de Sureau

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 3 minutes

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 500 g de farine
- 2 oeufs
- 2 verres de lait
- 1 pincée de sel
- 2 cuillères à soupe de sucre
- fleurs de sureau en grappe



Préparation de la recette :

Dans un saladier, mélangez la farine, les oeufs, le sel, le sucre et le lait. Laissez reposer la pâte au moins une demi-heure.

Lavez légèrement les fleurs de sureau, égouttez.

Trempez les grappes dans la pâte à beignets, puis faites-les frire dans de l'huile (préalablement chauffée dans une grande casserole).

Quand les beignets sont bien dorés, les retirer avec un écumoire.

Sucrez légèrement et servez frais.

Manifestations en Juin

13/14	St.Antoine	Pèlerinage avec les gens du voyage
20-21	Haras de la Née	Fête du Cheval Haflinger
20	Pique-nique	

Le Coin du Jardinier

Quel élixir pour quel usage ?

Ail : en macération, fongicide et insecticide ;

Ortie : en purin, fongicide, insecticide, engrais stimulant la croissance des plantes. En infusion, renforce les défenses des plantes. Déconseillés aux plantes de terre de bruyère ;



Pissenlit : en purin, stimulant de la croissance des plantes, particulièrement au potager.

Prêle : en décoction pour prévenir les invasions de champignons (en parallèle, brûler les parties atteintes)

Rue fétide : dégage une odeur forte, la frotter aux endroits que l'on souhaite protéger des limaces, des mulots et du chat !

Tomate : en purin, insecticide curatif et préventif ;

Valériane officinale : en infusion, protège les plantes des gels précoces ou tardifs.

N'élevez pas les moustiques chez vous !

Les tablettes Culinex sont destinées au traitement des larves de moustiques et sont disponibles en mairie.



VENTE de POULETS FERMIERS

à commander du 06/06 au 20/06/2015

chez Claude Arnold

tél. 03 88 94 84 29

port. 06 63 24 72 34



OUVERTURE de la MAIRIE

Lundi de 09h00-11h30 13h30-19h00

Mercredi 14h00-18h00

Jeudi 08h00-11h30 13h30-18h00

les permanences

du maire **lundi de 17h00-19h00**

de l'adjointe jeudi **de 10h00-11h00**

tél: 03 88 94 81 11 - fax 03 88 94 68 09

messagerie: neewiller@wanadoo.fr

le site: www.neewiller.fr

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

Service de garde:

Médecin: 03 69 55 33 33

En cas d'urgence appelez le 15

Infirmières 24h/24: 03 88 54 67 72

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / pilippepons67@sfr.fr



Pharmacies juin 2015

Samedi 06/06	Seebach	Samedi 20/06	Wissembourg
Dimanche 07/06	Lembach	Dimanche 21/06	Seebach
Samedi 13/06	Wissembourg	Samedi 27/06	Betschdorf
Dimanche 14/06	Lauterbourg	Dimanche 28/06	Wissembourg

LES PERMANENCES

A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00 , Fax: 03 88 93 11 22, Email: info@afal.eu

Architecte Urbaniste Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim.
Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg.

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Assistante Sociale Centre Médico-Social, Place des Carmes à Wissembourg. Tél.: 03 69 06 73 50

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CAF permanence le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous à PAMINA Lauterbourg pour les questions transfrontalières.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Com. Com. de la Plaine du Rhin horaires le lundi et mardi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Conciliateurs de justice Les permanences, à la Communauté Communes auront lieu, comme avant, le samedi matin, de 9 à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le samedi. Fermé le mercredi après-midi et le vendredi a.midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99

Infobest Pamina Ancienne Douane, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Ramonage SARL Giedinger, 31 rue des Tilleuls Mothern. Tél.: 03 88 94 39 54

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 fermé le mercredi après-midi. **Service des Etrangers** du lundi au vendredi 08h00-11h30 fermé tous les après-midi. **Service des certificats d'immatriculation même horaires que pour l'accueil général** fermé mercredi toute la journée

Syndicat des Eaux de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

Trésorerie Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi 09h00-12h00, fermée l'après-midi.

Urgences: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09

Centres médico-sociaux de Wissembourg ,Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Lauterbourg Tél.: 03 69 06 73 85, Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56